

CACES®482 : ENGIN DE CHANTIER
Catégories : A / B1 / C1 / C2 / D / E / F / G
Niveau : Initial

Objectifs de la formation :

- A la fin de la formation, le stagiaire sera capable de manipuler les engins de chantier concernés en toute sécurité.

Être capable de :

Le ou la candidat(e) doit être capable de :

1 – Connaissances théoriques

- a) Connaissances générales
- b) Technologie des engins de chantier
- c) Les principaux types d'engins de chantier – Les catégories de CACES
- d) Règles de circulation applicables aux engins de chantier
- e) Risques liés à l'utilisation des engins de chantier
- f) Exploitation des engins de chantier
- g) Vérifications d'usage des engins de chantier

2 – Savoir-faire pratiques

- a) Prise de poste et vérification
- b) Conduite et manœuvres
- c) Fin de poste – opérations d'entretiens quotidien – Maintenance
- d) Conduite au moyen d'une télécommande (en option)
- e) Chargement / déchargement sur porte-engins (en option pour certaines catégories)

Option chargement-déchargement sur porte-engins

- a) Chargement de l'engin
- b) Préparation au transport
- c) Préparation de l'arrimage
- d) Déchargement de l'engin

Option conduite au moyen d'une télécommande

- a) Vérification et prise de poste
- b) Manœuvres

Conditions d'admission et d'inscription

Caractéristiques requises

Niveau de recrutement :

- Aucun diplôme préalable requis
- Aucune expérience préalable requise

Public :

- Aux personnes en recherche d'emploi
- Aux personnes en reconversion professionnelle
- Aux salariés en activité amenés à conduire les engins de chantier dans le cadre de leurs fonctions
- Aux personnes déjà actives dans l'emploi et/ou qui souhaite actualiser ou renforcer leurs compétences

Prérequis :

- Compréhension orale et écrite de la langue française
- Être apte médicalement à la conduite d'engin
- Être muni des équipements de protection individuelle (casque, gilet jaune et chaussures de sécurité)

INSCRIPTION

- Faire une demande d'inscription par téléphone au 03 22 84 53 98 ou via le site internet d'ALTOM : www.altom-formation.fr
- Transmission des pièces administratives demandées par l'organisme de formation (carte d'identité...)
- Convention signée

ADMISSION

- Pré-test requis (pour vérifier la compréhension orale et écrite de la langue française)

Contenu de la formation :

1- Connaissances théoriques :

A – Connaissances générales

- Rôle et responsabilités du constructeur / de l'employeur (conformité du matériel, notice d'instructions, formation, autorisation de conduite, aptitude médicale, vérifications réglementaires, vérification et entretien du matériel...)
- Dispositif CACES® (rôle de l'Assurance Maladie, recommandation...),
- Rôle et responsabilités du conducteur (devoir d'alerter, droit de retrait...),
- Connaissance des différents acteurs internes et externes en prévention des risques professionnels concernés,

- Rôle et responsabilités du chef de manœuvre, du signaleur et de l'homme-traffic.

B - Technologie des engins de chantier

- Terminologie (motorisation, transmission, équipement, châssis, organes de roulement...)
- Caractéristiques générales (masse, vitesse, capacité de charge...)
- Identification, rôle et principes de fonctionnement des différents composants et mécanismes (chaîne cinématique, circuit de freinage...)
- Identification, rôle et principes de fonctionnement des différents dispositifs de sécurité - Risques liés à la neutralisation de ces dispositifs
- Rôle des structures de protection ROPS, FOPS et TOPS,
- Équipements interchangeables disponibles pour les différentes familles d'engins de chantier, leurs utilisations possibles
- Existence d'une issue de secours sur les engins concernés

C - Les principaux types d'engins de chantier - Les catégories de CACES®

- Caractéristiques et spécificités des différents types d'engins de chantier
- Catégories de CACES R®482 correspondantes.

D - Règles de circulation applicables aux engins de chantier

- Identification et signification :
 - Des panneaux de signalisation routière de danger (Série A),
 - Des panneaux d'interdiction et d'obligation (Série B),
 - Des panneaux spécifiques aux chantiers (signalisation temporaire),
 - Des principaux signaux relatifs aux intersections et aux régimes de priorité (panneaux et feux),
 - Des marquages horizontaux sur les voies de circulation (lignes et symboles au sol).
- Circulation sur chantier :
 - Consignes applicables aux chantiers (plan de circulation, vitesses...),
 - Règles applicables au dépassement d'autres véhicules,
 - Distances de sécurité,
 - Circulation en charge.
- Circulation sur la voie publique :
 - Modalités de circulation des engins de travaux publics, des véhicules prioritaires, des engins spéciaux, notamment les engins « hors gabarit routier » (signalisation, vitesse, consignes...),
 - Réglementation relative à la détention du permis de conduire,
 - Équipements requis pour la circulation sur la voie publique des engins sur pneumatiques non immatriculés
 - Règles relatives aux changements de direction, au dépassement d'autres véhicules, au franchissement d'intersections
 - Interdictions de stationnement, en ville et sur route

E - Risques liés à l'utilisation des engins de chantier

- Principaux risques liés au fonctionnement de l'engin - Origine(s) et moyens de prévention associés :
 - Risques mécaniques liés aux éléments mobiles de la chaîne cinématique,
 - Risques liés aux différents circuits (lubrification, refroidissement, alimentation en air, carburant...),
 - Risques électriques liés à la mise en œuvre des batteries d'accumulateurs et à l'assistance au démarrage,

- Risques physiques liés à l'énergie hydraulique et aux réseaux correspondants,
 - Risques liés aux pneumatiques, lors du gonflage notamment,
 - Risques liés à l'utilisation de produits chimiques (carburant, lubrifiants, nettoyeurs, solvants...)
 - Risque d'incendie / explosion (fuite d'hydrocarbures, dégagement d'hydrogène lors de la charge des batteries...),
 - Risques liés au bruit,
 - Risques liés aux vibrations,
 - Intoxication par les gaz d'échappement.
- Principaux risques liés à la conduite / aux déplacements de l'engin - Origine(s) et moyens de prévention associés :
- Renversement latéral / retournement de l'engin (dévers)
 - Mouvement accidentel de l'engin,
 - Heurts de personnes ou d'engins (manœuvre, marche arrière...),
 - Risques liés au manque de visibilité
 - Perte de contrôle de l'engin, en descente notamment,
 - Écrasement / coincement / entrainement d'une partie du corps du conducteur,
 - Chute de l'engin, effondrement du terrain
 - Projections de matériaux,
 - Risques liés à l'environnement : réseaux aériens et souterrains, présence d'eau, zone confinée, conditions météorologiques...
 - Risques spécifiques lors des opérations de :
 - levage (dispositifs hydrauliques de sécurité, modes d'élingage, points de préhension, ballant, lignes électriques aériennes...)
 - transport et élévation de personnes.
 - chargement / déchargement sur porte-engins
 - transport de l'engin (arrimage, stabilité...)

F – Exploitation des engins de chantier

- Fonction de la ceinture de sécurité ou de tout autre dispositif de retenue,
- Fonctionnement, rôle et utilité des différents dispositifs de réglage du siège : poids du conducteur, profondeur, inclinaison...
- Transport et élévation de personnes : connaître les interdictions, savoir expliciter et justifier les applications autorisées,
- Conduite à tenir en cas d'incident ou de défaillance de l'engin (panne, incendie...)
- Justification du port des EPI en fonction des risques liés à l'opération à réaliser,
- Consultation et utilisation de la notice d'instructions du constructeur,
- Interprétation des pictogrammes et mentions d'avertissement apposés sur l'engin,
- Connaissance et utilisation des gestes et signaux de commandement conventionnels pour le guidage des engins de chantier
- Effets de la conduite sous l'emprise de substances psychoactives (drogues, alcool et médicaments),
- Risques liés à l'utilisation d'appareils pouvant générer un détournement de l'attention (téléphone mobile, diffuseur de musique...).

G - Vérifications d'usage des engins de chantier

ALTOM FORMATION - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 32800253780

ALTOM FORMATION

ZI La Chapelette – Impasse Henri Becquerel – 80200 PERONNE

Tél. : 03.22.84.53.98 - e-mail : contact@altomformation.fr – Site : www.altom-formation.fr

SAS au capital de 10 000,00 € - N° Siret : 983 216 060 00027 – N° TVA Intra. : 24983216060 - Code NAF : 8559A

- Justification de l'utilité des vérifications et opérations de maintenance de premier niveau qui incombent au conducteur, réalisation pratique de ces tâches,
- Principales anomalies concernant :
 - Le circuit hydraulique,
 - Les organes de freinage et de direction,
 - Les organes de roulement (pneumatiques, chenilles...),
 - Le châssis, la charpente,
 - etc.

2 - Savoir-faire pratiques

A - Prise de poste et vérification

- Utilisation des documents suivants : notice d'instructions (règles d'utilisation, restrictions d'emploi...) et rapport de vérification périodique (validité, observations, restrictions d'usage...),
- Vérification visuelle de l'état de l'engin et de son équipement afin de déceler les anomalies et d'en informer son responsable hiérarchique,
- Contrôle de la propreté de l'espace cabine,
- Vérification du fonctionnement du siège, réglage approprié,
- Contrôle de la visibilité depuis le poste de conduite,
- Vérification du bon fonctionnement des dispositifs de sécurité (freinage, éclairage, maintien au poste de conduite, avertisseur sonore, dispositifs de signalisation sonores ou lumineux...),
- Mise en route du moteur, interprétation des indications du tableau de bord dont la fonction « test » à la mise sous tension, respect du temps de chauffe (moteur, transmission et équipements),
- Vérification des niveaux et réalisation des appoints journaliers,
- Localisation de l'issue de secours et conditions de sa mise en œuvre,
- Présence d'un extincteur en cabine.

B - Conduite et manœuvres

- Monter et descendre en sécurité de l'engin et connaître la règle des 3 appuis,
- Circuler en marche avant et arrière, en ligne droite et en courbe, à vide ou en charge (le cas échéant) :
 - maîtriser les trajectoires, la vitesse...,
 - sélectionner les rapports de boîte de vitesse adaptés, en manuel et en automatique,
 - utiliser correctement les dispositifs de freinage,
 - recourir de façon appropriée aux aides à la conduite disponibles (rétroviseurs, moniteurs, détecteurs...),
 - respecter les conditions de stabilité de l'engin,
 - garantir la sécurité des piétons,
 - tenir compte des angles morts.
- Adapter sa vitesse en fonction de la charge, de la nature du sol et du trajet à effectuer,
- Dans la zone d'évolution, identifier les sources potentielles de risques liés à la circulation et à la stabilité de l'engin, et choisir un parcours adapté,
- Stationner et arrêter l'engin en sécurité,
- Suivant la catégorie d'engins concernée, réaliser les opérations de base suivantes :
 - charger une unité de transport (camion, tombereau, remorque...) :

- se positionner correctement par rapport à l'unité de transport,
- assurer un remplissage satisfaisant du godet,
- amener et vider le godet sans heurt avec l'unité de transport...
- effectuer une opération de déblai / remblai avec mise en stock :
 - assurer un remplissage satisfaisant du godet,
 - mettre en forme le remblai,
 - exécuter la tâche avec célérité...
- vider la benne en sécurité :
 - prendre en compte la portance et la géométrie du sol,
 - redémarrer en sécurité après le vidage,
 - exécuter la tâche avec célérité...
- réaliser une tranchée :
 - obtenir la rectitude souhaitée,
 - réaliser un fond de fouille plan,
 - respecter la distance de sécurité lors de la mise en cordon,
 - exécuter la tâche avec célérité...
- effectuer le réglage d'une plate-forme ou d'une piste :
 - régler le matériau de façon appropriée,
 - obtenir un bon état de surface final...
- effectuer le compactage d'une plate-forme ou d'une piste :
 - avoir une bonne compréhension du travail à réaliser,
 - utiliser correctement la vibration,
 - gérer les passes de façon appropriée (recouvrement, alignement) ...
- réaliser un forage :
 - configurer la machine en mode forage, la positionner et la stabiliser,
 - vérifier l'état et le fonctionnement des dispositifs de sécurité spécifiques (cage de protection, arrêts d'urgence, mode de fonctionnement « réduit » ...),
 - positionner le poste de commande / se positionner pour disposer d'une bonne visibilité sur la zone de travail,
 - maîtriser les opérations nécessaires à l'ajout / au retrait manuel des tiges de forage...
- approcher un talus :
 - savoir apprécier la faisabilité de l'opération,
 - respecter les distances de sécurité,
 - adopter la bonne vitesse d'approche, réaliser le travail dans le sens approprié...
- lever, à l'aide d'élingues, une charge simple ou complexe :
 - vérifier l'adéquation de l'engin et de son équipement à l'opération de levage envisagée,
 - s'assurer de la présence des dispositifs de sécurité requis (clapets, crochet, linguet...) sur l'engin et son équipement,
 - contrôler au moyen de l'abaque ou du tableau des charges que la manutention est possible, compte tenu de la capacité effective, de la hauteur de levage et de l'équipement porte-charge dont l'engin est équipé,
 - évaluer la position du centre de gravité de la charge,
 - positionner l'engin,
 - réaliser l'élingage, dans le respect des règles d'élingage et d'utilisation des accessoires de levage,
 - s'assurer que le lieu de dépose est dégagé et approprié,

- réaliser l'opération de levage / dépose...
- Manutentionner, au moyen de bras de fourche, une charge longue ou volumineuse :
- vérifier l'adéquation de l'engin et de son équipement à l'opération de levage envisagée,
- s'assurer de la présence des dispositifs de sécurité requis (clapets, verrouillage de bras de fourche...) sur l'engin et son équipement,
- contrôler au moyen de l'abaque ou du tableau des charges que la manutention est possible, compte tenu de la capacité effective, de la hauteur de levage et de l'équipement porte-charge dont l'engin est équipé,
- évaluer la position du centre de gravité de la charge, définir une méthode appropriée pour la prise et la manutention afin d'en garantir la stabilité (flexibilité, glissement...), prévoir et mettre en œuvre les dispositifs adaptés,
- positionner l'engin,
- s'assurer que le lieu de dépose est dégagé et approprié,
- réaliser l'opération de manutention / dépose...

C - Fin de poste – Opérations d'entretien quotidien – Maintenance

- Stationner l'engin hors d'une zone à risques, sur terrain plat,
- Positionner les équipements (lame, godet...) en sécurité,
- Mettre en œuvre le frein de parking et les sécurités adaptées (leviers au point mort...), arrêter le moteur, consigner,
- Effectuer les opérations d'entretien journalier (nettoyage des parties vitrées, des rétroviseurs, du poste de conduite...),
- Rendre compte des anomalies et dysfonctionnements,
- Savoir effectuer un calage approprié aux opérations d'entretien courantes.

D - Conduite au moyen d'une télécommande (en option)

- Énumérer les risques liés à l'utilisation de la télécommande (déplacement, manipulation...),
- Vérifier les équipements de transmission :
 - impossibilité de fonctionnement simultané de la télécommande et du poste de conduite principal,
 - fonctionnement de la télécommande,
 - signification des différents voyants lumineux,
- Savoir utiliser les commandes appropriées quelle que soit la position de l'engin (repérage dans l'espace, inversion du sens de manœuvre...),
- Se positionner pour avoir la meilleure vision de la manœuvre et de son environnement, tout en étant hors de la zone de risque,
- Savoir exécuter en sécurité et avec souplesse tous les mouvements que peut effectuer l'engin de chantier : déplacements, mise en œuvre des équipements...

E - Chargement / déchargement sur porte-engins (en option pour certaines catégories)

- Vérifier l'adéquation du porte-engins au matériel à charger,
- S'assurer que le porte-engins est sur une surface plane et stabilisée, et procéder aux vérifications nécessaires relatives au porte-engins et à son environnement,
- Effectuer le chargement de l'engin en sécurité,
- Vérifier la hauteur de l'engin et de l'attelage,
- Identifier les points d'arrimage sur l'engin, indiquer dans quel document se trouvent les indications relatives

ALTOM FORMATION - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 32800253780

ALTOM FORMATION

ZI La Chapelette – Impasse Henri Becquerel – 80200 PERONNE

Tél. : 03.22.84.53.98 - e-mail : contact@altomformation.fr – Site : www.altom-formation.fr

SAS au capital de 10 000,00 € - N° Siret : 983 216 060 00027 – N° TVA Intra. : 24983216060 - Code NAF : 8559A

à la méthode d'arrimage de l'engin et les consulter,

- Effectuer le déchargement de l'engin.

Option Chargement-déchargement sur porte-engins

a) Chargement de l'engin

- S'assurer de l'adéquation de l'engin et du porte-engins à la manœuvre prévue
- S'assurer que la position du véhicule est appropriée
- Vérifier que les conditions permettant le chargement / déchargement sont remplies (espacement des rampes...)
- Monter l'engin sur le porte-engins dans le sens approprié

b) Préparation au transport

- Positionner l'engin sur le porte-engins pour assurer l'équilibre et la stabilité
- Mettre les équipements en position de transport
- Stabiliser l'engin (frein, stabilisateurs, cales...)

c) Préparation de l'arrimage

- Identifier et désigner les points d'arrimage sur le porte-engins
- Identifier et désigner les points d'arrimage sur l'engin
- Trouver le mode d'arrimage approprié (notice d'instructions...)
- S'assurer de l'adéquation des moyens d'arrimage proposés

d) Déchargement de l'engin

- S'assurer que l'environnement du porte-engins permet le déchargement
- Positionner l'engin pour la descente
- Descendre l'engin en sécurité

Option conduite au moyen d'une télécommande

a) Vérification et prise de poste

- Vérifier le fonctionnement de la télécommande (équipements de transmission, boutons, voyants...), notamment l'arrêt d'urgence et la clé de condamnation
- Vérifier l'impossibilité de fonctionnement simultané de la télécommande et du poste de conduite principal
- Enumérer les risques liés à l'utilisation de la télécommande
- Savoir se positionner par rapport à la zone de travail et d'évolution de l'engin

b) Manœuvres

Au moyen de la télécommande, circuler en marche avant / en marche arrière, en ligne droite / en virage, selon le parcours de test défini

(À évaluer en continu durant la totalité des épreuves pratiques)

- Vérifier au préalable l'environnement de travail

ALTOM FORMATION - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 32800253780

ALTOM FORMATION

ZI La Chapelette – Impasse Henri Becquerel – 80200 PERONNE

Tél. : 03.22.84.53.98 - e-mail : contact@altomformation.fr – Site : www.altom-formation.fr

SAS au capital de 10 000,00 € - N° Siret : 983 216 060 00027 – N° TVA Intra. : 24983216060 - Code NAF : 8559A

- Se positionner pour avoir la meilleure vision de la manœuvre et de son environnement, tout en restant hors de la zone de risque
- Garantir la sécurité des piétons
- Effectuer les manœuvres avec souplesse et précision

Au moyen de la télécommande, réaliser les travaux pour lesquels l'engin est conçu
(Se référer aux critères définis dans la grille d'évaluation de la catégorie concernée)

VALIDATION DE L'ÉPREUVE CERTIFIANTE

Pour que le CACES® lui soit délivré, le candidat doit réussir les épreuves théoriques et pratiques.

Le test théorique se déroule dans une limite de temps d'1H00 (mais se déroule généralement en 45 minutes). Les questions sont projetées dans les salles de formation sur un tableau, et les stagiaires disposent d'un temps spécifique pour répondre à chacune d'elles. Les réponses sont ensuite remplies par les stagiaires sur une grille de test sur papier.

Le test comprend 100 questions, chacune notée sur 1 point. Pour chaque question, la note attribuée est de 1 point en cas de réponse correcte ou de 0 point en cas de réponse incorrecte ou insuffisante.

La réussite aux épreuves théoriques nécessite l'obtention :

- D'une note moyenne minimale de 70/100 à l'ensemble du test,
- Et d'une note supérieure ou égale à la moyenne pour chacun des thèmes évalués.

L'évaluation pratique se déroule sur le matériel et sur un site technique, conformément à la recommandation CACES®482.

La réussite aux épreuves pratiques nécessite l'obtention :

- D'une note moyenne minimale de 70/100 à l'ensemble du test,
- Et d'une note supérieure ou égale à la moyenne pour chacun des thèmes évalués,
- Et d'une note supérieure à zéro pour chacun des points d'évaluation du barème.

La réalisation des opérations ou des manœuvres suivantes, qui exposent à des risques graves, a pour conséquence l'obtention de la note 0 au point d'évaluation concerné et par conséquent l'échec à l'évaluation pratique. Ces situations sont éliminatoires :

- Sauter de l'engin,
- Ne pas garantir la sécurité des piétons,
- Circuler avec une charge en hauteur,
- Réaliser une opération de levage avec un engin non équipé des dispositifs de sécurité appropriés,
- Quitter l'engin sans arrêter le moteur.

Les épreuves pratiques permettent (en supplément) la délivrance d'une/des option(s) suivante(s) :

- L'option « chargement-déchargement sur porte-engins » pour un CACES®482 de catégorie B à F
- L'option « conduite au moyen d'une télécommande » pour un CACES®482 de catégorie A à G.

La réussite aux épreuves d'une option nécessite l'obtention :

- D'une note moyenne minimale de 35/50 à l'ensemble du test,
- Et d'une note supérieure ou égale à la moyenne pour chacun des thèmes évalués,
- Et d'une note supérieure à zéro pour chacun des points d'évaluation du barème concerné.

La réussite aux tests est conditionnée à la validation des épreuves théoriques et pratiques, lesquelles sont indissociables. À défaut de validation de l'une ou de l'autre, le test ne peut être considéré comme réussi totalement. Toutefois, lorsque le stagiaire a choisi de se présenter à l'option « conduite au moyen d'une télécommande », cette option fait l'objet d'une évaluation pratique spécifique et distincte de la pratique de base. Si elle a été omise lors du passage du CACES[®], il est nécessaire de renouveler ces épreuves pratiques simultanément à celles de l'option souhaitée. Ces épreuves peuvent être réalisées dans un délai de 12 mois après l'obtention du CACES[®] initial.

En cas d'échec à l'épreuve pratique relative à l'option choisie :

- La validation de la pratique de base reste acquise, sous réserve de sa réussite,
- La réussite à l'épreuve théorique demeure pleinement valable, sous réserve de sa réussite,
- La certification CACES[®]482 (selon la catégorie concernée) peut être délivrée sans l'option,
- Seule l'option « chargement-déchargement sur porte-engins » et/ ou l'option « conduite au moyen d'une télécommande » n'est alors pas attribuée.

Le candidat dispose d'un délai d'un an pour se représenter à l'épreuve non réussie en prenant contact avec le centre de formation initial. Suite à l'obtention d'un premier CACES[®] (dit CACES[®] initial) le salarié garde pendant 12 mois le bénéfice de la partie théorique, ce qui lui permet dans ce délai - sous réserve de présentation du CACES[®] initial - d'obtenir un CACES[®] d'une autre catégorie de la même famille d'équipements en passant uniquement la partie pratique du test correspondant à cette catégorie.

A l'issue de la formation :

La réussite aux épreuves permet la délivrance d'un certificat d'aptitude à la conduite en sécurité engins de chantier (CACES[®]482) de catégorie A / B1 / C1 / C2 / E / F ou G, valable pour une durée de 10 ans. Ce certificat est renouvelable à l'issue de cette période par le suivi d'une formation CACES[®] niveau recyclage.

Une attestation de fin de formation est systématiquement remise à l'ensemble des stagiaires.

La non-réussite à l'un des deux blocs, théorique ou pratique, entraîne l'échec aux tests. Le candidat devra alors se représenter à l'examen afin d'obtenir sa certification. Cette nouvelle présentation implique une inscription et un paiement supplémentaire conformément aux conditions définies par le centre de formation.

En revanche, en cas d'absence à l'examen, aucun frais supplémentaire n'est appliqué pour la non-présentation aux épreuves.

DEBOUCHES PROFESSIONNELS

- ✓ Conducteur d'engins de chantier
- ✓ Ouvrier qualifié TP
- ✓ Conducteur polyvalent
- ✓ Accès ou maintien à un poste nécessitant la conduite d'engins

PARCOURS POST-CERTIFICATION

- ✓ Evolution vers d'autres CACES®
- ✓ Accès à des formations complémentaires (Travail en hauteur, SST...)

MODALITES DU PARCOURS DE FORMATION :

Durée de la formation : 35 heures (5 jours)

- Selon la / les catégorie(s), durée de la journée de test : jusqu'à 7H.

Date de rentrée et de fin : Selon le calendrier de session de formation

Modalités : Présentiel

Formation individuelle ou collective

Tarif de la formation :

- À partir de 250,00 € HT (Tarif exact sur devis en se rapprochant de l'organisme de formation)

Financement CPF possible.

Les personnes souhaitant s'inscrire à une ou plusieurs option(s) peuvent en faire la demande sans frais

METHODES ET EVALUATIONS PEDAGOGIQUES

Le programme de formation détaillé est remis à chaque stagiaire en amont de la formation.

Les stagiaires sont accompagnés tout au long de leur parcours de formation par l'équipe pédagogique.

La formation est animée par des professionnels expérimentés, formateurs et testeurs certifiés, disposant d'une formation et d'une expérience en lien direct avec le domaine de compétences concerné.

Nos professionnels possèdent les aptitudes pédagogiques nécessaire pour assurer la transmission de connaissances théoriques et pratiques.

La formation comprend une épreuve théorique évaluée au moyen d'un test réalisé sur papier par le centre de

ALTOM FORMATION - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 32800253780

ALTOM FORMATION

ZI La Chapelette – Impasse Henri Becquerel – 80200 PERONNE

Tél. : 03.22.84.53.98 - e-mail : contact@altomformation.fr – Site : www.altom-formation.fr

SAS au capital de 10 000,00 € - N° Siret : 983 216 060 00027 – N° TVA Intra. : 24983216060 - Code NAF : 8559A

formation, une partie pratique est réalisée sur du matériel et des sites techniques conforme à la recommandation^{®482}, en conditions réelles d'utilisation.

Afin de garantir l'objectivité du test, le formateur et l'évaluateur seront systématiquement deux personnes distinctes : celui qui assure la formation n'est pas celui qui réalise l'évaluation.

Nombre de stagiaire par session : 1 minimum

ACCESSIBILITE

- Stationnement gratuit sur le parking d'ALTOM FORMATION
- Localisation à environ 5 minutes du centre-ville de Péronne donc possibilité de se restaurer en extérieur

Pour plus de renseignements, contactez-nous : serviceformation@altomformation.fr ou 03 22 84 53 98



Le centre de formation ALTOM Formation s'engage à tout mettre en œuvre pour permettre l'accessibilité de son offre en fonction des besoins et compte tenu des difficultés particulières liées aux handicaps des personnes concernées grâce à un référent handicap, Monsieur BEGLIOMINI Aldo, que vous pouvez contacter au 03 22 84 53 98.